



## UNION EUROPÉENNE

**Conseil Permanent de l'OSCE N° 830  
Vienne, le 23 septembre 2010**

### **Déclaration de l'Union européenne en réponse au Directeur du Centre de prévention des conflits, S.E. M. l'Ambassadeur Herbert Salber**

---

L'Union européenne remercie M. l'Ambassadeur Herbert Salber pour son rapport sur les activités du Centre de prévention des conflits durant l'année écoulée. Nous tenons à féliciter le CPC pour le rôle pivot qu'il joue dans la gestion de crise sous toutes ses formes – alerte précoce, prévention et règlement des conflits, réhabilitation post-conflit – ; ainsi que pour le soutien qu'il apporte aux opérations de terrain.

La question de l'alerte précoce, de la prévention et du règlement des conflits et de la réhabilitation post-conflit, au cœur de nos discussions dans le cadre du processus de Corfou, constitue une des quatre grandes priorités de l'Union européenne pour le Sommet d'Astana.

L'Union européenne propose de développer une vision stratégique du rôle de l'OSCE dans la gestion des conflits et des crises. L'objectif est de permettre à l'OSCE de réagir et traiter plus rapidement les tensions, avant qu'elles ne se muent en crises, et de promouvoir le règlement durable de conflits existants. En fait, l'OSCE devrait être la première à répondre lorsqu'un conflit ou une crise se développe dans sa région. Elle devrait aussi être l'initiatrice d'une coopération

internationale en matière de prévention des conflits, de gestion de crise et de réhabilitation post-conflit dans la zone OSCE.

A cet effet, l'Union européenne recommande de renforcer les capacités analytiques et opérationnelles des structures exécutives de l'OSCE , en particulier du CPC pour mieux exploiter les messages d'alerte précoce provenant des missions de terrain, en améliorant également la coordination et la mémoire institutionnelle et, a priori, dans la limite des ressources disponibles. A cet égard, nous nous félicitons des initiatives mentionnées dans le rapport de M. l'Ambassadeur Salber qui visent à renforcer les capacités de médiation de l'OSCE.

La Conférence d'examen qui débutera dans deux semaines nous permettra d'approfondir ces propositions d'amélioration des fonctions fondamentales de l'Organisation. Il s'agit d'une tâche complexe qui demandera du travail et un esprit de coopération. L'Union européenne espère que nous serons collectivement à la hauteur des enjeux.

En ce qui concerne la sécurité et la gestion des frontières, l'Union européenne se félicite des progrès accomplis, en particulier le fonctionnement de l'École supérieure de gestion des frontières de Douchanbé, les activités de développement des capacités en Asie centrale et l'engagement croissant avec l'Afghanistan. Nous estimons que la sécurité et la gestion des frontières constituent un élément clef pour s'attaquer à de nombreuses menaces transnationales, y compris celles trouvant leur origine à l'extérieur de la zone OSCE.

De manière générale, dans le domaine des menaces transnationales, en particulier la sécurité des frontières, le terrorisme et les affaires de police, il conviendrait de coordonner bien davantage les programmes des différentes structures exécutives de l'OSCE.

Monsieur le Président, l'Union européenne souhaite exprimer sa satisfaction du travail des différents services du CPC.

- Nous apprécions hautement le Service de soutien politique pour son activité de conseil à la Présidence et au Secrétaire général et la coordination des opérations de terrain.
- Nous attachons aussi beaucoup d'importance à la planification et au soutien opérationnel aux activités de l'OSCE sur le terrain.
- Nous apprécions le soutien apporté au Forum pour la coopération en matière de sécurité, ainsi que la gestion du Réseau de communications, une mesure de confiance majeure.
- Nous remercions le Centre de situations pour son excellent travail de veille et d'information.
- Enfin, nous nous félicitons de la coordination de projets assurée par l'Unité de soutien à la programmation et à l'évaluation, et par la diffusion d'une méthodologie standard au sein de l'Organisation.

Monsieur le Président, en conclusion, l'Union européenne reconnaît la grande valeur du travail accompli par M. l'Ambassadeur Salber et le Centre de prévention des conflits dans toutes ses composantes. Nous attendons du Sommet d'Astana un renforcement des capacités de l'Organisation en matière de gestion de crise sous toutes ses formes – alerte précoce, prévention et règlement des conflits, réhabilitation post-conflit. Pour l'Union européenne, le CPC devra être au cœur de ce renforcement.

La TURQUIE, la CROATIE\*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE\*, l'ISLANDE\*\*, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN et la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et

membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'UKRAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, la GÉORGIE et ANDORRE se rallient à cette déclaration.

\*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

\*\*L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.